

Instructions aux auteurs de la rubrique «Pratique quotidienne et formation continue»

Les articles destinés à cette rubrique peuvent être rédigés en français, en allemand ou en italien. Si les travaux proviennent d'un institut scientifique ou d'une division universitaire, ils devront avoir reçu l'approbation et porter la signature autographe du directeur compétent pour la division ou du chef de département, à moins qu'il ne figure déjà comme auteur. L'envoi du manuscrit sera accompagné d'une lettre de l'auteur principal sur laquelle figurera l'adresse et le numéro de téléphone de ce dernier. Par l'acceptation du manuscrit, le Copyright est transféré à la SSO en qualité d'éditeur. Tout article destiné à une éventuelle publication sera présenté sous forme de manuscrit sans faute et prêt à l'impression, établi selon les directives ci-après.

Contenu

Comme la rubrique « Pratique quotidienne et formation complémentaire » s'adresse d'abord au médecin-dentiste praticien, ses articles doivent être en rapport avec le travail quotidien du praticien. L'objectif principal consiste donc à donner des informations importantes pour le public-cible, et ce de manière significative et sous une forme agréable à lire. Le texte de l'article exposera clairement le sujet et s'articulera en paragraphes cohérents. Des intertitres en-dessous des titres principaux décrits ci-après sont recommandés pour mettre en évidence le plan de l'article. Ils permettent de signaler au lecteur l'introduction de tout nouvel élément de réflexion. Dans le cours du texte figurera la place attribuée à toute illustration ou tableau. Le plan des articles destinés à la rubrique « Pratique quotidienne et formation complémentaire » est expliqué ci-après par des exemples (articles de formation complémentaire et de casuistique).

Articles de formation complémentaire, par exemple présentation d'une méthode

Plan et articulation

A) Page de titre

Titre principal: trois à quatre mots frappants, par ex. des

mots-clés, qui se réfèrent au sujet principal de l'article
Sous-titre: description plus détaillée et plus précise du sujet, deux lignes au maximum

Nom des auteurs: noms et prénoms écrits en toutes lettres, sans titres. Indication de la provenance du travail (division universitaire, département, cabinet dentaire, université)

Résumé d'ensemble: information succincte du lecteur sur le contenu de l'article. Le résumé d'ensemble donne une brève description du contenu. Il contient toutes les indications essentielles sur l'intention, les objectifs, le but du travail, la méthode, les résultats, la discussion et les conclusions. Longueur: 1100 signes au maximum (espaces et signes de ponctuation compris).

Mots-clés: au maximum 5 mots-clés pour cerner le sujet

Adresse de correspondance: nom de l'auteur principal, de la personne pouvant être atteinte à long terme à l'adresse indiquée.

B) Introduction

L'introduction décrit l'actualité du problème en citant les sources bibliographiques les plus importantes, pose le problème et définit les notions qui seront abordées dans l'article. Elle vise avant tout à répondre à deux questions: Pourquoi ce sujet est-il abordé? Quelles sont les intentions des auteurs?

C) Patients, matériel et méthodes

Description des patients et de leurs problèmes, du matériel utilisé, des méthodes et de la démarche appliquées. Il est important que le matériel et les méthodes soient définis de manière parfaitement claire.

D) Résultats

Les auteurs doivent dire à quels résultats ils sont parvenus sans procéder à aucune description interprétative, sans faire de comparaisons et sans référence à d'autres sources bibliographiques.

E) Discussion et conclusions

1) Comparaison critique des résultats obtenus par les auteurs avec la littérature courante.

2) Les conclusions contiendront des recommandations pour le praticien qui se baseront sur les résultats obtenus. Il s'agit ici de fournir au médecin-dentiste praticien des informations condensées dont il peut tirer parti dans son activité de tous les jours.

F) Abstract

Tous les travaux soumis pour publication doivent être accompagnés d'un résumé traduit en anglais (abstract). Ce texte en anglais, de 200 mots au maximum, doit évoquer tous les aspects importants du travail. Le titre traduit en anglais sera cité en en-tête de l'abstract.

G) Bibliographie

La bibliographie ne doit contenir que les références mentionnées dans le texte. Ces dernières se limiteront au strict nécessaire (max. 30 citations). Les références bibliographiques citées dans le texte donnent les noms de famille des auteurs (imprimés en LETTRES MAJUSCULES) et l'année de publication (KELLER & MEIER 1986). S'il y a trois auteurs ou plus, seul le premier est mentionné (KELLER et coll. 1986). Un répertoire alphabétique de la bibliographie recensera toute la littérature citée. Les publications d'un même auteur ou groupe d'auteurs y seront classées par ordre chronologique; celles parues la même année seront désignées par les lettres a, b, c, etc. Chaque référence bibliographique doit comporter les informations suivantes: les noms de tous les auteurs, suivis des initiales de leurs prénoms, le titre exact de leur travail, l'abréviation internationale de la revue (selon l'index medicus) dans laquelle il est paru, le volume, les première et dernière pages et l'année de publication. Lorsqu'il s'agit de livres, les indications concernant la revue sont remplacées par le nom de l'éditeur, la ville de parution, les pages d'où sont extraits les renseignements utilisés et l'année de publication.

Exemples

Pour les articles publiés dans des revues ou périodiques
FENEIS H: Gefüge und Funktion des normalen Zahnfleischbindegewebes. Dtsch Zahnärztl Z 2: 467–476 (1952)

ou

BARNAUD J: Vers l'éradication de la carie dentaire chez l'enfant de la Polynésie française. Rev Mens Suisse Odontostomatol 96: 780–789 (1986)

ou

GABBIANI G, HIRSCHL B J, RYAN G B, STATKOV P R, MAJNO G: Granulation tissue as a contractile organ. A study of structure and function. J Exp Med 135: 719–734 (1972)

Pour les livres

BHASKAR S N: Orban's oral histology and embryology. 9. Aufl. Mosby, St.Louis, pp 204–239 (1980)

ou

MARMASSE A: Dentisterie opératoire, vol 2. Baillière, Paris, pp 279–294 (1976)

Pour les articles parus dans des recueils, des « Proceedings » ou des ouvrages:

MOSS J P: A review of the theories of approximal migration of teeth. In: Poole D F G, Stack M V (Eds): The eruption and occlusion of teeth. Butterworths, London, pp 205–212 (1976)

Casuistique

Il s'agit ici de décrire en détail un cas de pratique ou de clinique et de l'illustrer à chacune de ses étapes. Les directives concernant le titre abrégé, le titre complet, les noms des auteurs, le résumé d'ensemble, les mots-clés et l'adresse de correspondance sont les mêmes que pour les articles de formation complémentaire. Ensuite, l'auteur expose succinctement l'anamnèse et le désir du patient, procède à un examen de la pathologie ou établit un diagnostic. Les étapes suivantes incluent le plan de traitement et son déroulement (présentation chronologique). Il est important de rendre bien distinctes les phases et mesures de traitement lorsqu'elles sont espacées dans le temps. La conclusion est constituée par l'évaluation finale dans laquelle est présenté le résultat du traitement. La bibliographie est établie selon les critères applicables aux articles de formation complémentaire.

Directives techniques

Manuscrits

Le texte (page de titre, bibliographie et légendes non comprises) ne doit pas excéder 10 feuillets à 7000 signes avec espace (format Word). Il ne doit comporter aucune correction à la main. Le manuscrit doit être remis en deux exemplaires. Il faut adjoindre un support de données comprenant le texte et les illustrations. Le texte peut également être adressé par courriel. On fournira en outre, sur une feuille séparée, un plan de l'article avec l'ordre et la hiérarchie des différents sous-titres.

Illustrations

Les graphiques doivent, dans la mesure du possible, avoir été créés au moyen d'un logiciel graphique tel qu'Adobe Illustrator ou être remis sous forme de fichier au format EPS. La résolution des documents photographiques au format numérique doit être d'au moins 300 dpi et leurs dimensions d'au moins 11,5 x 8,5 cm. Les fichiers graphiques doivent être en-

registrés au format EPS, TIFF ou JPEG. Ils peuvent être envoyés par courriel ou sur un support de stockage. Toute illustration doit être accompagnée d'une légende. Toutes les illustrations et les légendes correspondantes sont à numéroter dans le texte en chiffres arabes (1, 2 ...) dans l'ordre de leur insertion. Toutes les légendes doivent être écrites l'une après l'autre sur une ou plusieurs pages, de la même manière que le reste du texte, et l'ensemble des légendes sera joint au manuscrit. Le nombre des illustrations est limité et doit être en rapport avec la longueur du texte.

Règles d'éthique

Les manuscrits présentant les résultats d'études expérimentales ou cliniques prospectives, effectuées sur l'homme ou l'animal, ne peuvent être acceptés pour la publication que si les textes soumis démontrent que ces études se sont déroulées dans le strict respect des règles d'éthique. Concernant les études expérimentales sur l'animal, sous la rubrique des remerciements doit figurer le chiffre de référence de l'autorisation de l'Office vétérinaire officiel et au manuscrit doit être jointe l'autorisation écrite de la Commission d'éthique désignée.

Pour les études cliniques prospectives chez l'homme, au chapitre « Matériel et méthodes » du manuscrit doit figurer l'indication spécifiant que les exigences de la Déclaration d'Helsinki (1989) concernant l'« Informed Consent » sont respectées. De plus, l'autorisation de la Commission d'éthique désignée doit être jointe au manuscrit. Concernant les clichés photographiques montrant le visage du patient (de face, de profil), l'individualité du visage doit être masquée. Sinon, l'autorisation écrite du patient concerné est nécessaire.

Attributions de la rédaction

Chaque travail envoyé est examiné. La rédaction de la rubrique « Pratique quotidienne et formation complémentaire » se réserve le droit de refuser sans indication de motifs la publication de manuscrits qui lui sont soumis. Elle peut également exiger que des manuscrits dont elle recommande la publication fassent l'objet d'améliorations de forme ou de fond, d'ajouts, de réductions ou encore de toute autre modification pour l'amélioration de la qualité de l'article. Dans ces cas, l'auteur présentera un nouveau manuscrit sans faute et prêt à l'impression avec les modifications demandées. Un article dont la publication est acceptée n'est renvoyé qu'une seule fois à l'auteur pour correction. Le contrôle ne doit porter que sur les erreurs typographiques. Des

corrections d'auteur ne sont pas autorisées. La pagination et la disposition des différentes parties du texte, des illustrations et des tableaux sont du ressort exclusif de la rédaction.

Prises de position sur les articles parus

Les prises de position objectives sur les articles parus dans SDJ peuvent parvenir à la rédaction dans un délai de trois mois à compter de la date de parution de l'article concerné. Passé ce délai, les prises de position ne sont plus prises en considération.

Droit d'auteur

En cas d'utilisation d'illustrations déjà publiées ailleurs, les autorisations de l'auteur et du premier éditeur de la publication doivent être jointes afin de protéger leurs droits d'auteur.

Tirés à part

Sur demande, il est possible de commander des tirés à part contre facture. Le premier auteur est en droit de mettre les travaux en ligne sur son site Internet. Le SDJ reste détentrice des droits. Le PDF correspondant est mis à disposition sur demande.

Adresse pour l'envoi de tous les travaux:
SWISS DENTAL JOURNAL SSO
case postale
CH-3000 Berne 8
Téléphone 031 310 20 88
Téléfax 031 310 20 82
E-mail: andrea.renggli@sso.ch